



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 29 septembre 2022]

Date de la convocation

23 septembre 2022

Date de mise en ligne

3 octobre 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Procurations : 7

Votants : 31

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjointes*, Isabelle BEAUVAIS, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Philippe ISSARD, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Marie MONTELS, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Francis RUFFEL, Claire VILLENEUVE, Thierry VOGELAAR, Thierry BODDI, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Corinne DARMANI

Absents : Jean-Marc AGUERRE, Thomas DOMENECH

N° 123/ 2022

Secrétaire de séance : Christelle HARDY

OBJET DE DELIBERATION : Dénomination de voie – « Rue du Poinçonneur »

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il va être procédé à la dénomination d'une voie privée suite au permis d'aménager n°08109921T0002 créant 10 lots à bâtir sur la parcelle cadastrée section LA n°22.

Cette nouvelle voie est raccordée au chemin des Draisines et au chemin des Sémaphores.

La dénomination de voie s'impose afin d'apporter aux futurs habitants une adresse cohérente qui portera le nom de : « Rue du Poinçonneur ».

1 annexe

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la dénomination de la rue du Poinçonneur selon le plan présenté en séance,

AUTORISE Madame le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

La secrétaire de séance,

Christelle HARDY

Fait à Gaillac le 30 septembre 2022